

CHAPITRE XII.—RESSOURCES ET PRODUCTION DE FOURRURES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. HISTORIQUE DU COMMERCE DES FOURRURES.....	451	SECTION 3. STATISTIQUE DE LA PRODUCTION DE FOURRURES.....	453
SECTION 2. L'INDUSTRIE DES FOURRURES.....	451	SECTION 4. MISE EN MARCHÉ ET COMMERCE EXTÉRIEUR.....	456
Sous-section 1. Animaux sauvages.....	451		
Sous-section 2. Fermes à fourrure.....	452		

Section 1.—Historique du commerce des fourrures

Un aperçu historique de l'industrie des fourrures paraît aux pp. 293-294 de l'*Annuaire* de 1946. Voir aussi la liste des articles spéciaux sous la rubrique *Commerce des fourrures* au début du présent volume.

Section 2.—L'industrie des fourrures

Sous-section 1.—Animaux sauvages

Les fourrures comptent parmi les ressources les plus précieuses du Canada. Et bien que les progrès de la colonisation aient repoussé le piégeage de plus en plus loin vers le nord et que l'élevage des animaux à fourrure ait pris une expansion considérable, les animaux à l'état sauvage fournissent encore la plus grande partie des fourrures canadiennes. Sur une étendue de quelque 1,550,000 milles carrés, soit 45 p. 100 environ de toute la superficie terrestre du Canada, la vie sauvage est relativement plus productive que l'agriculture et, parmi les produits de la vie sauvage, les fourrures constituent l'article le plus important et aussi la principale ressource de la population de cette région.

La population de plusieurs des animaux à fourrure les plus précieux est sujette à des variations marquées. Les périodes d'abondance et de rareté reviennent assez régulièrement pour être considérées comme des cycles et ces cycles ont des répercussions importantes, d'année en année, sur la prise des peaux.

La conservation des animaux à fourrure, qui détermine de plus en plus la ligne de conduite des autorités fédérales et provinciales, est devenue nécessaire en raison de la demande grandissante et des réserves décroissantes de fourrures. La hausse considérable des prix qui en résulte a aussi déterminé une tendance à pratiquer le piégeage à l'excès et il a fallu réglementer la prise par l'interdiction, les saisons fermées et l'application de règlements du piégeage. Cependant, dans un pays aussi vaste que le Canada, où les piègeurs, blancs et indiens, sont dispersés à travers une grande étendue désertique, l'interdiction qui pèse sur la capture de certains animaux en vue d'assurer les prises futures n'est pas toujours efficace. La fourrure de ces animaux devient plus chère à cause de sa rareté et la tentation de violer les mesures de protection devient très forte.

Une mesure remarquable qui semble avoir exercé une influence très heureuse sur le rétablissement de certains animaux à fourrure, spécialement le castor et le rat musqué, est la remise en valeur méthodique de terrains marécageux où la multiplication de ces animaux dans leur habitat naturel est activement favorisé.

Toutes les provinces aujourd'hui ont leurs règlements de piégeage et émettent des permis à chaque trappeur. Quelques-unes enregistrent les sentiers de piégeage.